

FINANCEMENT : un service pour les éleveurs de l'OP

- Valoriser mieux vos animaux légers en vue de **les vendre alourdis, à meilleur prix !**
- Engraisser vos animaux **pour ne pas laisser faire la plus value aux autres !**
- Engraisser des animaux mis en place par la coopérative **pour apporter un plus à votre revenu !**

La coopérative est là pour vous aider, en vous faisant l'avance de trésorerie de la valeur de vos animaux à leur mise en place au taux bonifié de 3% annuel. ■

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FRC2A : réforme de la PAC

Mr PETIT directeur du COPA - COGECA (*) est intervenu dernièrement à l'Assemblée Générale de La FRC2A (Fédération des Coopératives Agricoles de Midi Pyrénées) pour présenter et débattre sur l'évolution de la PAC après 2013.

Le document de la Commission doit paraître prochainement. On s'oriente vers le maintien des 2 piliers de la PAC, avec un premier pilier orienté «économique et orientation du marché» et un deuxième pilier plus flexible pour répondre à des défis régionaux.

pour les paiements directs :

- **Un paiement de base découplé «identique» pour tous les agriculteurs (prime unique à l'HA)**, toujours liée à la conditionnalité des aides qui remplacerait les références historiques des DPU.
- **Un paiement environnemental obligatoire annuel**

- **Un paiement facultatif pour les zones à handicap naturel** : qui correspondrait au système des ICHN, à la différence près que cette aide serait issue du 1er pilier masi avec des compléments nationaux possibles

- **Le maintien de paiements couplés (type «article 68»)**, mis en place dans le cadre de la révision de la PAC2010. C'est dans cette catégorie d'aides que les Etats, et la France en particulier, pourrait soutenir l'élevage bovins allaitants, soit par le maintien d'une prime à la vache allaitante, soit par une aide à l'herbe.

Il est à peu près acquis qu'il y aura un plafonnement des paiements directs PAC par exploitation.

Concernant les aides du deuxième pilier, la déclinaison des soutiens se ferait dans le cadre de politiques

régionales.

Mais il reste une grande inconnue ! : les orientations budgétaires ne sont pas attendues avant avril 2011. Les premières propositions législatives sont attendues pour septembre 2011.

Le COPA- COGECA insiste pour que la priorité de la PAC reste la sécurité alimentaire avec un premier pilier fort destiné à **l'amélioration de la productivité** (soutien aux investissements, simplification de la conditionnalité, mettre fin à la modulation) et à l'organisation économique et la mise en marché avec des programmes de promotion.

COPA- Agriculteurs Européens regroupe 60 organisations agricoles de l'UE

COGECA-Coopératives Agricoles Européennes regroupe 35 organisations coopératives agricoles de l'UE ■

A VOS AGENDAS

Réunion le 16 décembre pour les adhérents du bassin sud

Les différentes causes d'infertilité en troupeau allaitant avec le vétérinaire Jean Jacques PRAVIEUX (Meriel)

Pour tout renseignement et inscription :

Ariège : Viviane JURADO : 06 83 69 40 11

Haute Garonne : Patrick DUPRAT : 06 25 90 47 21 ; Yves SOUM : 06 86 37 24 10

Aude : Christophe GARAUD : 06 08 36 32 84

Réunion le 20 janvier pour les adhérents du Tarn à Lacaune

Bilan de la campagne de ventes des jeunes bovins limousins

Pour tout renseignement et inscription : Jean Bernard BRUNET 06 86 37 24 12

- **10 au 12 décembre** : entrée commune SISQA et RENCONTRES européennes de la RACE GASCONNE sur le stand de la coopérative
- **26 novembre et 3 décembre** : respectivement vente des mâles évalués, et, vente des mâles RCV de la station GELIOC (12) renseignement sur les résultats d'évaluation : www.liredoc.com page documentation ■

ELEVEURS LAITIERS, APPORTEZ UNE PLUS-VALUE SUR VOTRE TROUPEAU



en valorisant au mieux vos veaux mâles

- Vous élevez déjà vos génisses, vous pouvez donc sevrer un lot de veaux mâles en même temps
 - Vous nourrissez vos laitières à l'ensilage de maïs, ration complète... les surplus ou refus des vaches pourront aussi faire «l'affaire» pour des jeunes bovins au démarrage
- Ainsi, en engraisant vos veaux mâles en jeunes bovins laitiers, vous apporterez une plus-value intéressante sur votre troupeau laitier, en produisant de la viande qui intéresse la filière industrielle et ceci, sans investissement supplémentaire.

Pour tout renseignement : adressez vous à votre interlocuteur veaux de 8 jours.

Daniel ZAPATER :
06 86 37 24 19
Francis DELERIS :
06 27 52 10 79
Jacky DIEUZE :
06 86 37 24 16
Guillaume PONS :
06 76 94 31 50
Yvan CASTAING :
06 88 38 15 75
Alain GALY :
06 86 37 24 35

VOUS AVEZ DES BÂTIMENTS, APPORTEZ UNE PLUS-VALUE SUR VOTRE ÉLEVAGE

Une visite de nos techniciens déterminera le meilleur système adapté à votre exploitation :

Fourniture d'animaux triés prêts à engraisser :

- Jeunes bovins laitiers
- Jeunes bovins de moins de 12 mois de race Limousine ou Blonde d'Aquitaine
- Jeunes bovins rustiques
- Vaches à l'engraissement toutes races

Choix du système d'alimentation

- A partir d'un état de vos stocks
- Proposition de rations
- Partenariat avec les coopératives ARTERIS et GASCOVAL dans l'approvisionnement d'aliment complet ou de complémentaires

Conseil en aménagement du bâtiment, si besoin est

Financement des animaux à la mise en place à taux bonifié



Mettre en place des animaux à l'engraissement, c'est apporter de la valeur ajoutée, un plus sur votre revenu : nous vous y aiderons

Centre de CASSAGNABERE : Yves SOUM : 06 86 37 24 10

Centre de SOUAL : Pascal DUFOUR : 06 86 37 24 17

Centre de PAMIERS : Jean Paul CHABE : 06 86 37 24 34

ELEVEURS PRIM-HOLSTEIN



TESTAGE VEAUX DE BOUCHERIE

La nouvelle campagne d'achat commence, n'oubliez pas de faire boucler les veaux par votre inséminateur et bénéficiez des « avantages testage »

Les achats sont réalisés uniquement par
SYNERGIE

La coopérative mandatée

En juillet 2009, Coopelso et Synergie signaient une convention de partenariat pour développer l'utilisation de l'insémination. Synergie Infos s'en est fait l'écho avec le témoignage de 4 éleveurs. Ce partenariat technique avait pour but d'améliorer les performances techniques des troupeaux, chacun sachant que la dégradation

des performances de reproduction et de croissance impactent de façon significative les résultats de l'élevage et l'efficacité économique d'une exploitation et d'une filière.

Un premier bilan de la campagne 2009/2010 fait ressortir que, 800 inséminations supplémentaires (par rapport à la moyenne des 3 précé-

dentes campagnes) ont été réalisées chez un peu plus d'une centaine d'adhérents. On notera également que 135 inséminations supplémentaires ont été réalisées en croisement charolais chez 15 producteurs gascons. Ces éleveurs bénéficieront d'une aide de la coopérative dont la moitié est financé par Coopelso. ■

L'insémination par passion et par raison



Laurent Briol de la Scea de l'Oustal, éleveur de 110 mères de race Blonde d'Aquitaine en Haute Garonne, et Yves Soum le technicien de la coopérative «avec l'IA, on suit mieux le troupeau. Avec mon inséminateur on peut avancer à travers les conseils repro ou génétiques et les fouilles des vaches.»



Laurent Guiraud du Gaec du Clot, éleveur de 80 mères de race Limousines dans le Tarn, et Jean Bernard Brunet le technicien de la coopérative «Avant comme beaucoup nous produisions du broutard. Sur les conseils de la coopérative, nous avons souhaité finir nos veaux pour mieux les valoriser.»



Laurent Maugard, éleveur de 65 mères de race gasconne dans l'Aude, et Jean François Usse le technicien de la coopérative



Sonia Ledemnat, éleveur de 45 mères de race gasconne également dans l'Aude «avec un croisé charolais on peut espérer une plus value de 10% au mois par rapport à un pur.»

HALTE AU GÂCHIS !

C'est le nom de la campagne «conservons plus de génisses» organisé par le groupe gascon et la coopérative. Ce slogan aurait pu être également celui de la campagne sur l'alourdissement des broutards gascons. (cf article «Vendre au meilleur poids... ou comment alourdir des broutards gascons» de notre précédent synergie infos juillet/août et la plaquette «Broutards repoussés» éditée par le groupe gascon et ses partenaires) Trop d'animaux gascons, des femelles

mais aussi des mâles sont vendus trop légers, sans aucune perspective de valorisation commerciale.

Pour les broutards mâles, qu'il s'agisse des italiens ou des engraisseurs français, le marché nous réclame des lots d'animaux homogènes d'un poids supérieur à 220/230 kg. Force est de constater encore cette année qu'un grand nombre d'animaux auront été mis à la vente beaucoup trop légers, avec de très grosses difficultés d'écoulement ! Nous ne pou-

vons que redire l'intérêt de mettre à la vente des broutards alourdis : 30 jours c'est 30 kg de plus...une meilleure valorisation commerciale et des clients satisfaits.

Pour les femelles, la situation est comparable car il n'y a aucune perspective de valorisation commerciale pour des animaux de 180/200 kg ; et plus grave, pas de perspective de développement d'une filière d'animaux gras, sans animaux (cf article ci-dessous). ■

ANNONCEZ VOS ANIMAUX MAIGRES POUR LA FILIÈRE «MARQUE GASCONNE»

Aujourd'hui, trois bouchers se sont engagés dans la commercialisation de vaches gasconnes dans le cadre d'un contrat signé avec leur cheville, la coopérative (fournisseur) et le groupe gascon (porteur de la démarche). L'approvisionnement de ces 3 bouchers représente de 4 à 5 carcasses par semaine de **qualité minimum 340/360 kg, R+**.

La filière de femelles de boucherie gasconnes reste difficile à mettre en place : les femelles gasconnes de grande longévité sont souvent réformées tardivement après plusieurs vêlages et, sont rarement engraisées. Nous rencontrons donc des difficultés pour apporter satisfaction à notre client pour assurer un approvisionne-

ment régulier chaque semaine, toutes les semaines, avec des carcasses homogènes.

Il nous revient donc avec le groupe gascon d'organiser la filière, et en tout premier lieu de repérer les animaux «adéquats» destinés à cette filière.

Devant les contraintes de l'élevage gascon, dispersion des éleveurs sur le territoire, pas ou peu d'engraissement, nous avons établi un accord de partenariat pour mieux couvrir le territoire et mieux coordonner les annonces d'animaux.

Nos objectifs :

1) connaître au plus tôt les perspectives de mises à l'engraissement des producteurs, pour les

contractualiser ou les reporter sur une période plus favorable.

2) répertorier au plus tôt la disponibilité des vaches maigres, pour planifier leurs achats et leur mise à l'engraissement chez des engraisseurs de la coopérative.

Jean-François Usse de la coopérative, et Guillaume Loze du groupe gascon centraliseront les annonces. Les animaux, annoncés plus tôt à la coopérative, pourront être contractualisés par Alain Galy, responsable de l'organisation de l'approvisionnement de cette filière et de la planification des mises à l'engraissement.

Guillaume LOZE : 05 61 60 15 30
Jean-François USSE : 06 86 37 24 33
Alain GALY : 06 86 37 24 08 ■

APPROVISIONNEMENT

MATERIEL D'ELEVAGE, en stock sur le site de Pamiers

Tel Jean François PONCHON : 06 86 37 24 32

➤ Matériel de contention

- matériel de contention mobile
- matériel de contention fixe
- barrières,
- cornadis

➤ Gamme de matériel d'élevage ovin et bovin de la marque SATENE :

- râtelier balles rondes ovin, auge ovine et bovine peinte,
- nourrisseur à veaux à suspendre, bât flanc de contention, barrière herbage grillagée...

➤ Gouttières / chéneaux grandes capacités

- chéneaux tôle galvanisée 15/10ème en élément de 3 m
- assemblage par éclisse, vis auto perceuse et joint silicone
- chéneaux fixés par support sur 2 dernières pannes de la charpente
- assemblage sans soudure ni perçage
- naissance 160 mm standard ou autre selon besoin
- dimensions : largeur : 240 mm - profondeur : 140 mm
- réglage de pente facile

tarif sur demande et devis gratuit

➤ Matériel de clôture électrique GALLAGHER

➤ Filets brise vent tarif sur demande et devis gratuit

➤ Bâches ensilage Label LE BUFFLE 8 m / 10 m / 12 m / 14 m / 16 m

➤ Nouveau : gamme de matériel COSNET et LAGEE

- à base de résine plastique : auges, abreuvoirs, silos à grains
- pharmacie murale
- petits matériels : pelles, balais, rabots d'ensilage

gamme de cuves à eau en plastique (3 000 l, 5 000 l) à saisir,

Déstockage à prix coûtant de barrières INOX réglables 5 lisses : 2.40 m / 3.00 m ; 2.90 m / 3.50 m ; 4.90 m / 5.50 m

recommandé pour l'aménagement des cases collectives en production de Veaux Elevés sous la Mère ■

CASSAGNABERE

Joel DOUCEDE a fait valoir ses droits à la retraite en cette fin de mois d'octobre. Cela faisait 29 ans qu'il travaillait au centre de Cassagnabère ! Une page se tourne pour les adhérents et le personnel du centre ! Au nom de l'ensemble du personnel, nous tenons à le remercier de sa collaboration au service de la coopérative, et, nous lui souhaitons une bonne retraite, bien méritée, au près des siens. C'est Stéphane RECIO qui le remplacera, chauffeur depuis peu dans le cadre d'une reconversion professionnelle. Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe de Cassagnabère, aux côtés des 2 autres chauffeurs, Jacques CALVET et Frédéric PAILHE. ■

Actualités

La vaccination contre les sérotypes 1 et 8 n'est plus obligatoire à compter du 2 novembre 2010.

Celle-ci devient volontaire. Mais l'objectif des pouvoirs publics et des organisations professionnelles reste celui d'une vaccination massive afin de «protéger son troupeau, le cheptel français, et la capacité d'exportation».

pour les mouvements hors territoire national :

Pour l'exportation, la vaccination des broutards devra obligatoirement être pratiquée par un vétérinaire sanitaire.

Concernant les veaux de 8 jours, les accords bilatéraux sont en cours de renégociation :

- Espagne : les choses pourraient évoluer à partir du 1er janvier 2011, partant du principe que l'Espagne et la France sont dans la même situation épidémiologique (sérotypes 1,8), il pourrait ne plus y avoir de contraintes particulières pour la circulation des veaux. D'ici là, attestation obligatoire de la vaccination du cheptel de souche par un vétérinaire.
- Italie : prorogation du protocole actuel. L'Italie sera donc fermée aux importations de veaux étant donné que la certification de la vaccination du cheptel de souche devient difficilement envisageable dans le cadre d'une vaccination volontaire.

Les formulaires 2011 relatifs aux droits PMTVA sont disponibles dans les DDA et sont sur les sites internet des DDT www.haute-garonne.equipement-agriculture.gouv.fr dans la partie «économie agricole». ■

A VENDRE :

BETAILLERES 12 T PTC

RENAULT M 210/12 C avec Telma

- 690 000 KMS
- 1ère date mise en circulation 01.05.2000
- CARROSSERIE HARMAND 6, 60 m
- Prix de vente : 10 000 € H. T.

RENAULT M 210/12 C avec Telma

- 500 000 KMS
- 1ère date mise en circulation 09.08.2001
- CARROSSERIE HARMAND 6, 60 m
- Prix de vente : 15 000 € H. T.

S'adresser à Jean-Paul CHABE : 06. 86. 37. 24. 34.

CAMION RENAULT MIDLINER 180 12/C PLATEAU 6, 50 m x 2, 50 m

- 360 000 KMS - TRES BON ETAT -
- 1ère date de mise en circulation 12.11.1999
- charge utile : 6 t 200
- ralentisseur électrique
- Prix de vente : 14 500 € H. T.

S'adresser à Jean-François PONCHON : 06. 86.37. 24. 32. ■